

Sports / C1



2 | 3

Eric Desjardins se venge en prolongation

Les Faucons attendent la plus grosse foule de la saison ce soir

Chez nous - Cahier B

Magog

La police saisit 20 appareils vidéopokers «légaux»



Lac-Mégantic

La Régie de la santé invite la population à lui faire confiance

Construction / A3



Des projets industriels de plus de 10 millions \$ sont en chantier à Sherbrooke

Météo / A2

NUAGEUX
-12
7:07 16:54
04 fév 12 fév 18 fév 26 fév

De la drogue gratuite pour asservir des adolescents

Le but: créer un état de dépendance



Le détective Mario Lebrun, de Métro Police Ascot-Lennoxville, montre une seringue, une balance et une ceinture pouvant servir de garrot saisies lors d'une perquisition à Ascot. En médaillon, les deux suspects: Kathy Jutras, 22 ans, et Manuel Lessard, 32 ans.

Pierre SAINT-JACQUES

Ascot

Des agents de Métro Police ont mis au jour une histoire de stupéfiants particulièrement odieuse, à Ascot, en procédant à l'arrestation d'un homme et une femme qui fournissaient gratuitement de la drogue à des adolescents afin de créer chez eux un état de dépendance.

«Nous avons déjà entendu dire que de tels procédés étaient utilisés, mais c'est plutôt rare qu'une enquête nous amène à mettre au jour une affaire de ce genre», a raconté le sergent Réal Héту, membre de Métro Police Ascot-Lennoxville depuis une quinzaine d'années.

On imagine aisément le stratagème. Une fois intoxiqués, les jeunes doivent payer pour combler leur manque de drogue. Et le cercle vicieux se met à tourner indéfiniment. Sans emploi, peu fortuné, l'adolescent devra voler ou se prostituer. L'incident de la rue Kingston, à Sherbrooke, où un homme a eu la gorge tranchée par une «junkie» en manque démontre les résultats de cette dépendance.

Les enquêteurs de Métro Police ont été informés de ce dossier peu commun par une mère et son adolescente de 13 ans.

La jeune fille, sur l'heure du midi, se rendait à une adresse, à Ascot. À cet endroit, un homme et une femme lui fournissaient des stupéfiants tout à fait gratuitement.

Ce pouvait être de la cocotte de cannabis, de l'huile de haschisch ou même de la cocaïne.

Régulièrement, de novembre 1995 à janvier 1996, l'ado se rendait à cet appartement pour recevoir sa drogue.

Le choc dans la tête de la jeune fille s'est produit un bon jour alors que la femme l'attendait avec une seringue pour lui injecter du «free base», bref de la cocaïne.

Réalisant que cette aventure dans le monde de la drogue devenait trop sérieuse, elle a eu le réflexe de se confier à sa mère.

L'affaire paraît très singulière. A la SQ, le caporal Bruno Landry, en poste depuis cinq ans, a indiqué n'avoir jamais eu vent d'un phénomène du genre soit répandu en région. «On sait que ça peut arriver mais à ma connaissance, dit-il, il n'y a jamais eu d'enquête sur un cas semblable dans le district. Ce n'est



pas comme Montréal, où la prostitution est beaucoup plus répandue. C'est un cas isolé.»

Arrestations

Dans la journée de mercredi, Métro Police a procédé durant le jour à l'arrestation de l'individu, Manuel Lessard, âgé de 32 ans et le soir, à celle de Kathy Jutras, âgée de 22 ans, tous deux d'Ascot. Précisons que si la femme se trouvait régulièrement à l'appartement de Lessard, elle n'y habitait pas.

Le duo a été amené devant un juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec, hier, relativement à cette affaire de stupéfiants.

Mme Jutras a dû répondre de trafic de cocaïne et Lessard de possession et de trafic de haschisch, accusations auxquelles ils ont nié leur culpabilité.

En matière de drogue, donner ou vendre est considéré comme du trafic.

Les accusés seront ramenés devant le tribunal aujourd'hui pour leur enquête en détention à la suite de l'opposition de la procureure

Andrée Marchand à leur élargissement provisoire.

Ils ont opté chacun pour un procès devant un jury par l'intermédiaire de leur avocat Jean Leblanc et Anik Viau.

Mme Jutras est de plus accusée du vol d'un ensemble d'alliances appartenant à un parent.

On a appris que la police avait saisi une seringue, une ceinture pouvant servir de garrot et une balance lors d'une perquisition.

Elle poursuit son enquête dans cette affaire lui ayant permis d'apprendre qu'au moins une autre adolescente se rendait régulièrement au «dépanneur de drogue». Il est permis de croire que ces deux jeunes n'étaient pas les seules à fréquenter cet endroit.

Cette affaire fait également ressortir les dangers des seringues ou d'une seringue utilisée par plusieurs personnes avec les risques de transmission du sida ou de l'hépatite B.

Autre texte (A3)

Elles témoignent au procès de Robert Leblanc à Montréal

Les 3 Sherbrookoises ont été agressées de la même façon

Montréal (PC)

À un procès de Robert Leblanc, à Montréal, trois jeunes femmes de Sherbrooke ont raconté hier comment elles ont été agressées à l'automne 1994, d'une façon qui rappelle l'agression sur Chantal Brochu.

Une seule de ces trois victimes a identifié sans hésiter Robert Leblanc comme le violeur, mais l'accusé lui-même a avoué être l'agresseur dans les trois affaires.

Le ministère public a fait cette preuve d'actes similaires lors de la neuvième journée du procès pour meurtre de Leblanc, 38 ans, accusé d'avoir assassiné Chantal Brochu, une étudiante de l'UQAM, après l'avoir violée près de l'église Saint-Germain d'Outremont, le 19 septembre 1992.

Leblanc a avoué à trois personnes et aux policiers être le meurtrier de Chantal Brochu, mais apparemment, la défense entend contester la véracité de ces aveux.

La Couronne fait donc cette preuve supplé-

mentaire afin d'établir l'identité de Leblanc comme meurtrier.

Dans les trois cas de Sherbrooke, l'agresseur a serré fortement le cou de la victime, dans deux cas jusqu'à l'évanouissement. Chantal Brochu est morte par strangulation. La prise du cou décrite par le pathologiste qui a fait l'autopsie de Mlle Brochu est la même que celle décrite par les trois victimes de Sherbrooke, à peu de choses près.

Dans les trois cas, Leblanc semble avoir suivi ses victimes qui sortaient d'un bar ou d'un restaurant.

Après les trois jeunes femmes, le détective Roger Dion, de la police de Sherbrooke, a raconté les circonstances qui ont entouré l'arrestation de Leblanc, le 16 novembre 1994.

Les policiers venaient de se faire confirmer l'identité de l'agresseur par une de ces femmes, et ils sont allés chez Leblanc, qui ne reste pas loin de chez elle. Au poste de police, selon le policier, il a tout avoué sur les trois agressions. A la suggestion de son avocat, cependant, il n'a signé aucune des déclarations qu'il a faites aux policiers.

L'offre du Bloc faite à Charest tient à... une leçon

Michel MORIN

Sherbrooke

Il n'est pas question que le Bloc québécois s'associe de quelque façon que ce soit au Parti conservateur pour laisser à son chef Jean Charest, député de Sherbrooke, le privilège de prendre la parole lors de la période des questions.



Michel Gauthier

La mise au point faite, hier, par le leader parlementaire du Bloc québécois et candidat à la direction du parti, Michel Gauthier, ne pouvait être plus claire et directe.

Interrogé par La Tribune à la suite d'une information diffusée à CHLT radio, et qui a créé bien des remous, Michel Gauthier a insisté pour dire qu'il était effectivement prêt à s'associer à Jean Charest, mais uniquement pour lui servir une leçon sur les règles parlementaires.

«Jean Charest nous traite d'hypocrites parce que nous ne voulons pas lui laisser de droit de parole. Avec l'expérience qu'il a, il sait très bien que n'importe quel parlementaire peut prendre la parole lors de la période de questions et commentaires. Mais cette période n'est pas la même que la période de questions. Ce que j'ai dit à Jean Charest, de préciser Michel Gauthier, c'est qu'on est prêt à collaborer avec lui s'il ne sait pas comment ça marche aux Communes. M. Charest s'est emballé et il a parlé d'une journée historique. C'est tout.»

Mais là s'arrête cette collaboration, insiste Michel Gauthier.

«Il n'est pas question que le Bloc s'associe au Parti conservateur. Jamais. D'aucune façon. Le problème avec Jean Charest, c'est qu'il est toujours absent des Communes. Il n'en pose pas de question tout simplement parce qu'il n'est jamais là, de reprendre Michel Gauthier. Mais ça, c'est son problème, pas celui du Bloc.»

Vrai visage

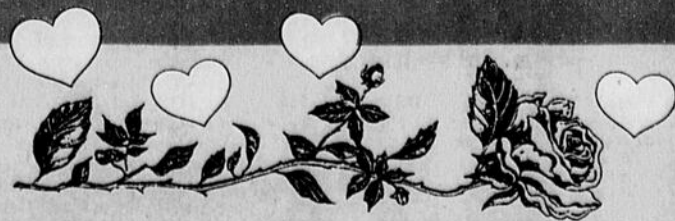
De son côté, le député bloquiste de Richmond-Wolfe, Gaston Leroux, soutient que le chef du Parti conservateur montre actuellement son vrai visage.

«Jean Charest, ce prétendu défenseur du Québec fait faux bond au moment même où les Québécois et Québécoises ont besoin plus que jamais qu'on défende leurs intérêts à Ottawa, de commenter Gaston Leroux. Pas étonnant, dès lors, que la magouille du chef conservateur reçoive la bénédiction d'un autre soi-disant grand protecteur du Québec, Jean Chrétien, le premier ministre du Canada.»



Charest est satisfait car son message est passé (D1)

NE MANQUEZ PAS CE SAMEDI DANS LA TRIBUNE



Nos pages de la Saint-Valentin

À LIRE DEMAIN DANS LES ARTS ET SPECTACLES



Michel Côté, un type bien occupé pour un homme sans histoire...



La folie du disco frappe en Estrie
L'ensemble Prestissimo: un vent de jeunesse

Campagne de sécurité dans le transport scolaire du 5 au 9 février

Le chauffeur a besoin de calme!

Pierre Saint-Jacques Sherbrooke

«C'est pas toujours aussi calme que ça devrait l'être dans les autobus d'écoliers mais il est important de respecter le chauffeur afin qu'il puisse conserver toute sa concentration sur la route.»

Marie-Ève Piché est une spécialiste du transport scolaire.

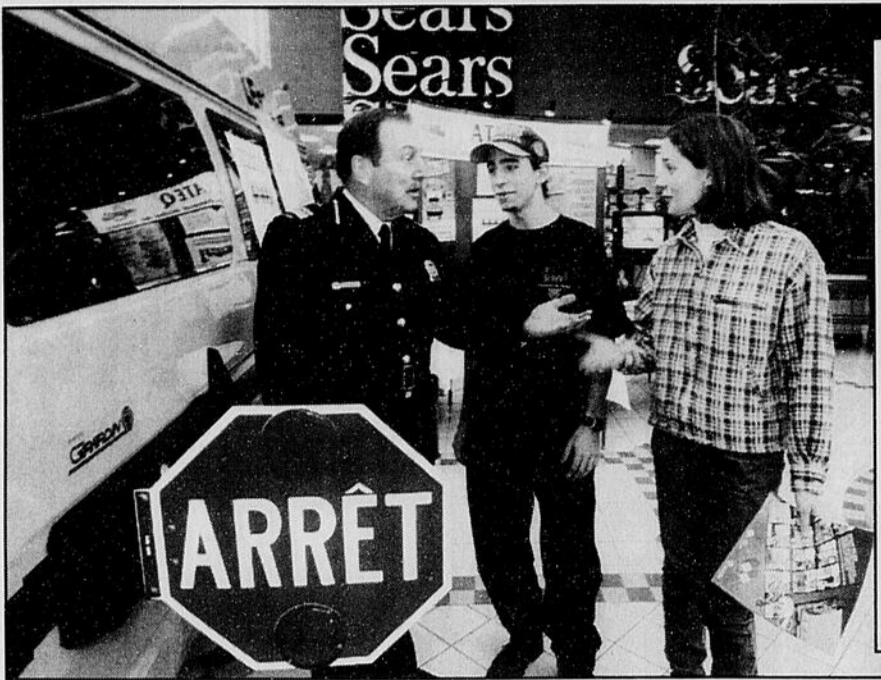
Depuis ses débuts à la maternelle, elle a toujours voyagé à bord d'un autobus jaune. Elle complète présentement sa 6e année à l'école Alfred-DesRochers, à Saint-Élie-d'Orford.

Elle a même avoué... alors qu'elle était beaucoup plus jeune, avoir à l'occasion commis quelques écarts de conduite.

La sympathique jeune fille a témoigné, hier, lors du lancement de la Campagne de sécurité dans le transport scolaire qui se déroulera sur le territoire de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, du 5 au 9 février.

Messages à la radio étudiante

Un autre jeune, Steve Bolduc, un étudiant en Secondaire V de l'école Le Triplet et membre actif de la Radio Étudiante, a déclaré que pour la première fois, on diffuserait des messages de prévention entre les pièces musicales et que l'on envisageait



Téléphoto par Claude Poulin
Une campagne de sécurité dans le transport scolaire se déroulera sur le territoire de la CSCS, du 5 au 9 février. Participaient au lancement hier, de gauche à droite, Richard Fréchette, directeur adjoint à la Sûreté municipale de Rock Forest, Steve Bolduc, un élève du Triplet, et Marie-Ève Piché, une élève de l'école Alfred-DesRochers.

d'inviter un spécialiste de la prévention à venir jaser transport scolaire sur les ondes.

Durant ces jours de sensibilisation, l'expression «M'As-Tu Vu?» sera véhiculée à toutes les sauces tant dans les écoles primaires que secondaires.

Les élèves, c'est pas seulement du monde important mais ils sont nombreux et fourmillent partout sur les routes, rues, en zones rurales aussi bien qu'urbaines.

La C.S.C.S. assure le transport de 14 500 élèves à bord de 142 autobus jaunes, de 17 berlines et de 45 à 50 taxis sans oublier les 2500 jeunes qui profitent du transport intégré de la C.M.T.S. et des 8000 autres qui se déplacent à pied.

Pourquoi une campagne de transport scolaire au mois de février?

Les nombreux intervenants, Mme Jocelyne Dion Tourville, vice-présidente de l'Association

des transporteurs écoliers du Québec, M. Richard Fréchette, directeur adjoint de la Sûreté municipale de Rock Forest et pour l'occasion porte-parole des corps policiers municipaux et de la Sûreté du Québec, enfin, M. Noël Richard, président du Conseil des commissaires à la CSCS, l'ont expliqué.

Les statistiques des corps policiers et les données de l'Association du transport écolier du Québec révèlent que les acci-

dents relatifs au transport scolaire se produisent dans 90 pour cent des cas en février, mars ou avril, période de température changeante mais aussi de la fatigue de l'année ressentie par les écoliers.

Tous s'accordent pour affirmer que la sécurité des écoliers est l'affaire de tous, des enfants, des parents, des usagers de la route et des policiers.

Les deux tiers des élèves du Québec poursuivent leurs études grâce au transport scolaire alors qu'ils le veulent ou non, à tout moment de l'année scolaire, les automobilistes auront à croiser ou à dépasser un autobus d'écoliers.

Du 5 au 9 février, les policiers multiplieront les opérations de sensibilisation et de prévention aux heures de pointe, à divers points stratégiques.

Pour colorer cette semaine spéciale, les élèves du primaire et du secondaire seront invités à participer à deux concours, un de dessin pour les plus jeunes et un de résumé ou de formulation de règlements sur le transport scolaire.

Au primaire, on fera tirer un vélo et cinq casques protecteurs; au secondaire, trois baladeurs.

Enfin, les visiteurs au Carrefour de l'Estrie, pourront faire une halte dans le mail Sears où deux kiosques ont été érigés. On discutera prévention et on pourra même remporter un téléphone sans fil.

AU PALAIS DE JUSTICE

10 jours pour avoir pris le volant

Surpris au volant malgré une interdiction judiciaire de conduire un véhicule, André Bérard, 29 ans, s'en est tiré hier avec une peine de 10 jours discontinus de détention.

Me Conrad Chapdelaine a expliqué que son client s'en allait alors chercher son enfant de cinq ans à l'hôpital.

L'accusé se trouvait sous le coup d'une interdiction de deux ans imposée le 21 avril dernier.

Le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec ne lui a pas imposé d'interdiction additionnelle.

Une commission imprudente

Pour avoir remis à la demande d'une copine «quelque chose» à un individu dans un bar, une femme de 19 ans a encouru hier une pénalité de 100 \$.

Ce service rendu constituait en fait un trafic d'un quart de gramme de cocaïne à un agent d'infiltration de la SQ le 19 avril 94, à Sherbrooke.

Me Pierre Thibaudeau a suggéré une amende pour sa cliente sans antécédents judiciaires et ayant quitté son emploi à cet endroit pour ne pas avoir de problèmes.

Le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec, à Sherbrooke, devait retenir cette suggestion.

L'inculpée s'est rendue compte au moment de la remise à l'inconnu que ce quelque chose était ce qui l'a amenée devant le tribunal.

L'aide-concierge a fait les tiroirs

Un aide-concierge s'étant approprié 313 \$ chez un locataire dans son immeuble a été mis à l'épreuve pendant deux ans et devra faire 120 heures de travaux communautaires.

Cette condamnation a été imposée hier par le juge Gabriel Lassonde de la Cour du

Québec, à Sherbrooke, à Claude Bernier, 31 ans, à la suite de son aveu pour effraction le 2 octobre sur la rue King Ouest, à Sherbrooke.

L'argent dérobé chez un locataire commercial se trouvait dans deux tiroirs qui ont été découverts vides un peu plus tard derrière la rue Wellington.

Le défendeur Conrad Chapdelaine a réclamé des travaux communautaires pour son client intégré dans un programme d'aide sociale et profitant d'un bon encadrement depuis.

Bernier ne bénéficiait que d'un rabais de 100 \$ par mois sur le prix de son logement au moment du vol.

La procureure André Marchand avait insisté sur le fait que le prévenu a brisé le lien de confiance avec son employeur.

180 heures pour des chèques sans provision

Pour avoir acheté avec des chèques sans provision suffisante des marchandises qui ont été données pour acquitter des dettes de drogue, Jonathan Lalonde, 22 ans, a été placé en probation pendant deux ans avec un suivi et devra accomplir 180 heures de travaux communautaires.

Cette condamnation lui a été imposée hier par le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le prévenu a depuis suivi une cure entre août et janvier, a renoué avec sa famille et cherche du travail, avait soumis son avocat Pierre Thibaudeau.

Me Thibaudeau avait expliqué que des créanciers ont profité de son client dans cette affaire. L'accusé a remis ces biens achetés d'une valeur de 2 000 \$ pour le paiement de ses dettes.

L'agent «vert» épingle un conducteur... assoupi

Sherbrooke (PSJ)

Un agent de sécurité préposé au stationnement dans le centre-ville de Sherbrooke a démontré, hier après-midi, que l'homme était un bien étrange bête quand il ne l'est pas carrément.

Un citoyen a communiqué avec la salle de rédaction pour raconter cette étrange et singulière anecdote.

«Je me suis rendu hier après-midi au Centre de formation St-Michel, dans la pente King Ouest, à Sherbrooke, pour aller chercher mon épouse. Comme elle souffre de gros maux de dos, je me suis stationné le plus près possible de l'école, devant une entrée. Elle avait quelques minutes de retard. Je me suis assoupi durant une dizaine de minutes tout au plus.»

Finalement son épouse est arrivée et dès qu'elle a touché à la portière, le mari s'est réveillé. En ouvrant les yeux, il voit bien étalée dans son pare-brise... une contravention au montant de 30 \$ pour stationnement illégal.

«Il n'a même pas essayé de me réveiller et j'ai le sommeil léger. Et si j'avais été mort, il aurait rédigé un constat d'infraction pour un macchabée. Cela n'a aucun bon sens!»

Loto-Québec		RÉSULTATS	
Tirage du: 96-01-31		GAGNANTS	LOTS
6/6	5	381	374,60 \$
5/6+	16	35	753,80 \$
5/6	496	922	70 \$
4/6	20 875	42	000 \$
3/6	336 368	10	000 \$
Ventes totales: 15 949 837,00 \$		Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 \$	
Prochain tirage: 96-02-03			

Extra		Banco	
Tirage du: 96-01-31		Tirage du: 96-02-01	
NUMÉROS	LOTS	3	5
864539	100 000 \$	13	14
64539	1 000 \$	38	40
4539	250 \$	50	52
539	50 \$	67	68
39	10 \$		
9	2 \$		
Prochain tirage: 96-02-02			

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	DIMANCHE	LUNDI
-12 PRÉC. 20%	-26 PRÉC. 0%	-16 -24 PRÉC. 40%	-13 -25 PRÉC. 20%	-12 -24 PRÉC. 10%

QUÉBEC	CANADA	USA
Chicoutimi Sol -17/-30 Québec Sol -15/-26 Gaspé Sol -13/-25 Rimouski Sol -15/-24 Iles-de-la-Mad. Nua -11/-14 St-Georges Sol -15/-26 La Grande Sol -29/-40 Sept-Îles Sol -17/-28 Lac-St-Jean Sol -19/-30 Trois-Rivières Sol -14/-25 Montréal Sol -14/-22 Val d'Or Deg-22/-27	Charlottetown Enu -8/-18 Régina Sol -37/-38 Edmonton Sol -20/-28 St-John's Var -6/-10 Fredericton Var -11/-23 Toronto Var -11/-19 Halifax Nua -6/-15 Victoria Sol 3/-4 Ottawa Sol -14/-22 Winnipeg Sol -31/-36	Boston Nei 0/-9 New York Nei -2/-6 Bridgeport Nei -4/-9 Plattsburg Nua -6/-15 Burlington Nua -6/-15 Portland Nei -3/-14 Concord Nei -4/-16 Providence Nei -1/-9 Detroit Var - Washington Nei -1/-6

LE MONDE	DESTINATIONS SOLEIL
Athènes Sol 8/5 Mexico City Sol 22/11 Beijing Sol 3/-8 Moscou Nua -4/-7 Berlin Sol -2/-13 Paris Nua 1/-3 Hong Kong Sol 18/13 Port-au-Prince Sol 32/22 Lisbonne Sol 16/10 Rome Ave 13/6 Londres Sol 5/-2 Tokyo Sol 5/0	Acapulco Sol 31/21 Martinique Sol 29/23 Cancun Sol 29/23 Myrtle Beach Plu 18/13 Caracas Ave 29/22 Montego Bay Sol 30/23 Fl Lauderdale Var 28/21 Orlando Var 28/16 Freeport Var 21/20 Puerto Plata Sol 30/22 Honolulu Sol 28/21 Puerto Vallarta Sol 28/21 Key West Var 27/21 Tampa Var 24/17 La Havane Sol 27/21 West Palm B Var 27/20

FACTEUR VENT -19

© 1995 Infomédia/Météo

MétéoMédia

«Pour bien vous servir on y voit de près!»

242, rue King Ouest
563-8822

serge boucher opticien

EMPLOIS DU JOUR

Dessinateur/trice
Code prof: 2253 # 2043440
Lieu: Ayer's Cliff
Salaire: à discuter selon compétences, permanent, temps plein
Exigences: formation dessin mécanique ou d'instrument, facilité à l'écriture technique, Autocad ver. 11 ou plus, bilingue, compréhension aspect électrique de machinerie
Fonctions: effectuer diverses tâches de dessinateur dans le département d'ingénierie de l'entreprise.

Agent/e d'assurance
Code prof: 6231 # 2038629
Lieu: dans votre localité
Salaire: au-dessus de la moyenne, permanent, plein temps
Exigences: avoir équivalence à un DEC ou diplôme études collégiales ou universitaires ou avoir expérience de quatre ans dans le domaine financier; très grande possibilité d'avancement, clientèle déjà établie, territoire protégé
Fonctions: assurer le suivi des clients et conclure de nouvelles affaires.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

LA QUOTIDIENNE 858-8264

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 100 000 LECTEURS

PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

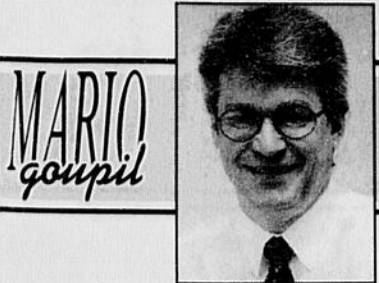
RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 LaTribune

LaTribune	TÉLÉPHONES	LIVRAISON	ABONNEMENTS	TERRITOIRE IMMÉDIAT:	HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8 Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)	Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466 ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168	Camelots et camelots motorisés Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payé par le camelot.....3,71 \$ taxe de vente du Québec.....24 \$ Coût à l'abonné.....3,95 \$	Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camelot et camelots motorisés.	Temps Prix TPS TVQ Total 1 an 255,00 \$ 17,85 \$ 17,74 \$ 290,59 \$ 6 mois 140,00 \$ 9,80 \$ 9,74 \$ 159,54 \$ 3 mois 80,00 \$ 5,40 \$ 5,36 \$ 91,16 \$ 1 mois 50,00 \$ 3,50 \$ 3,48 \$ 56,98 \$	Temps Prix TPS TVQ Total 1 an 310,00 \$ 21,70 \$ 21,56 \$ 353,26 \$ 6 mois 185,00 \$ 12,95 \$ 12,87 \$ 210,82 \$ 3 mois 110,00 \$ 7,70 \$ 7,65 \$ 125,35 \$ 1 mois 55,00 \$ 3,85 \$ 3,83 \$ 62,68 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse canadienne. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Pressa. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences officielles sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.



L'ami du premier ministre

Ce n'est pas donné à tout le monde d'être un «chum» du premier ministre du Québec, de le connaître de façon intime. L'avocat sherbrookois François Gérin pourrait s'en targuer tellement les deux hommes ont été proches pendant leur carrière politique. Il est donc très bien placé pour parler de Lucien Bouchard.

«La qualité première de Lucien, c'est qu'il est très intelligent. La deuxième: sa très grande discipline personnelle. Le jour où il est rentré de Paris pour devenir ministre, Lucien a cessé toute consommation d'alcool et de cigarettes. Il est devenu un exemple de discipline dans sa façon de vivre», confie-t-il.

M. Gérin, qui a été député du comté de Mégantic-Compton-Stanstead pendant neuf ans, et le nouveau premier ministre du Québec ont même jeté ensemble les bases de ce qui allait devenir le Bloc québécois. Ils avaient préalablement quitté, à quelques jours d'intervalle, le Parti conservateur de Brian Mulroney, qui se trouvait alors au pouvoir. C'était en mai 1990, après l'échec de l'Accord du Lac Meech.

MM. Bouchard et Gérin s'étaient connus deux ans plus tôt, quand le premier s'était présenté à une élection partielle au Lac Saint-Jean dans le but de se voir confirmer un siège au Parlement d'Ottawa. À l'époque, Me Gérin avait la responsabilité du dossier du financement populaire des partis politiques, qui constituait son cheval de bataille depuis quelques années déjà.

«Lucien Bouchard m'avait contacté pour me dire qu'il voulait instaurer le financement populaire dans son comté», rappelle-t-il. Le député de Mégantic-Compton-Stanstead, et son adjoint Jacques Bouchard, étaient donc allés passer trois semaines aux côtés de Lucien Bouchard, et ils en avaient profité pour lui donner un coup de main dans sa cabale.

Pourquoi les gens l'aiment

Lucien Bouchard possède un charisme tout à fait unique. Sa popularité auprès de la population québécoise surprend. Comment cela s'explique-t-il?

«N'oublions pas que Lucien Bouchard était l'un des principaux leaders politiques du gouvernement conservateur au pouvoir quand il a décidé, de son propre chef, et par conviction, de devenir un simple député de l'opposition», rappelle François Gérin.

Ce faisant, Lucien Bouchard a renoncé à plein d'avantages, notamment au plan salarial. Il perdait aussi limousine, chauffeur, garde-du-corps, compte de dépenses et voyages à travers le monde. Tout le luxe auquel avait droit un ministre de son importance.

«Quand il a quitté, Lucien a trouvé cela difficile. Je me souviens qu'il m'a dit que la femme du premier ministre, ainsi que les épouses d'autres ministres, ne voulaient plus voir sa femme», raconte M. Gérin.

C'est notamment à cause de sa droiture, croit l'avocat sherbrookois, que les Québécois se sont rangés derrière Lucien Bouchard. «La population l'a aperçue que Lucien, c'est un vrai de vrai. Qu'il n'est pas là pour se remplir les poches, pour récolter les honneurs ou pour sa petite gloire personnelle», dit Me Gérin.

En décembre dernier, François Gérin est retourné à Ottawa pour la première fois depuis son départ de la vie politique en 1993. L'une des premières personnes qu'il est allé saluer fut évidemment Lucien Bouchard.

Un bon PM

Il n'est tout de même pas question que François Gérin se laisse tenter par un retour en politique maintenant que Lucien Bouchard est devenu premier ministre du Québec.

«J'ai fait 10 ans en politique, dont neuf comme député, et c'est assez», rétorque-t-il.

Evidemment, Me Gérin voit en Lucien Bouchard l'homme en mesure de relancer le Québec.

«Il est capable de prendre des décisions difficiles, ce que trop souvent les politiciens sont incapables de faire. Brian Mulroney, par exemple, a toujours reporté les décisions financières difficiles qu'il aurait eu à prendre», rappelle l'ex-collègue du nouveau premier ministre du Québec.

«Lucien, lui, a tellement de belles qualités pour expliquer aux gens, et pour leur vendre ses idées, poursuit Me Gérin, qu'il va exiger plus de sacrifices que ses prédécesseurs, mais en bout de ligne ça va être mieux accepté.»

François Gérin dit avoir bien reconnu Lucien Bouchard quand il a promis qu'il allait «oser».

«C'est sûr qu'il va oser. Il a déjà commencé en écartant cinq anciens ministres. Six si l'on inclut Jean Campeau. Mais il va le faire de façon intelligente. Il ne laissera jamais les éléments lui dicter une ligne de conduite. Ce n'est pas son genre. Les ministres qui ne feront pas leur job ne seront pas là longtemps. Je suis certain qu'on ne sera pas déçu de Lucien comme premier ministre.»

Les bâtiments industriels poussent

□ Une hausse de 170 pour cent de la valeur des permis de construction par rapport à janvier 1995

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Après une année 1995 plutôt difficile, le secteur de la construction connaît un timide regain en ce début d'année à Sherbrooke, avec des permis totalisant jusqu'ici 1,3 million \$ - comparativement à 480 000 \$ pour janvier 1995. Déjà, des projets industriels de plus de 10 millions \$ sont actuellement en chantier.

La compagnie Transformation B.Y., un fabricant de joints d'étanchéité qui oeuvre notamment pour Waterville T.G., doit emménager sous peu dans une nouvelle bâtisse sur le boulevard Industriel, dont le coût de construction est à lui seul de 750 000 \$.

Les propriétaires refusent pour le moment de fournir des détails sur leur projet, soulignant qu'ils feront des annonces dans quelques semaines.

Transformation B.Y., qui loue actuellement des locaux sur le boulevard Industriel, donne du travail à plus de 60 personnes, selon le répertoire des entreprises manufacturières de la Maison de l'industrie.

Un autre projet est également en construction sur le boulevard Industriel, à l'angle de la rue Lesage.

Il s'agit d'un immeuble multifonctionnel dont le coût de construction est de 800 000 \$ et qui sera destiné à accueillir des industries, des bureaux et de l'entreposage.

L'immeuble de 3000 mètres carrés (30 000 pieds carrés), est propriété d'une compagnie à numéro de Sherbrooke et doit être livré en avril.

Le maire Jean Perrault se réjouit évidemment de ces projets industriels, soulignant dans le cas de Transformation B.Y. «que même si c'est une relocalisation, c'est un investissement important, ils font l'acquisition d'un bâtiment, cela va sécuriser les emplois et on est heureux de cela».

«Ce qu'on souhaite dans ce secteur, ce sont des industries», dit-il.

Il faut dire qu'en dépit de la morosité

économique, le secteur industriel bouge tout de même pas mal à Sherbrooke depuis quelques mois.

Ainsi, outre les deux projets mentionnés plus haut, Camoplast, spécialisé dans la fabrication de pièces en plastique et de vêtements, construit actuellement un centre de recherche dans le technoparc, où seraient créés une quinzaine de

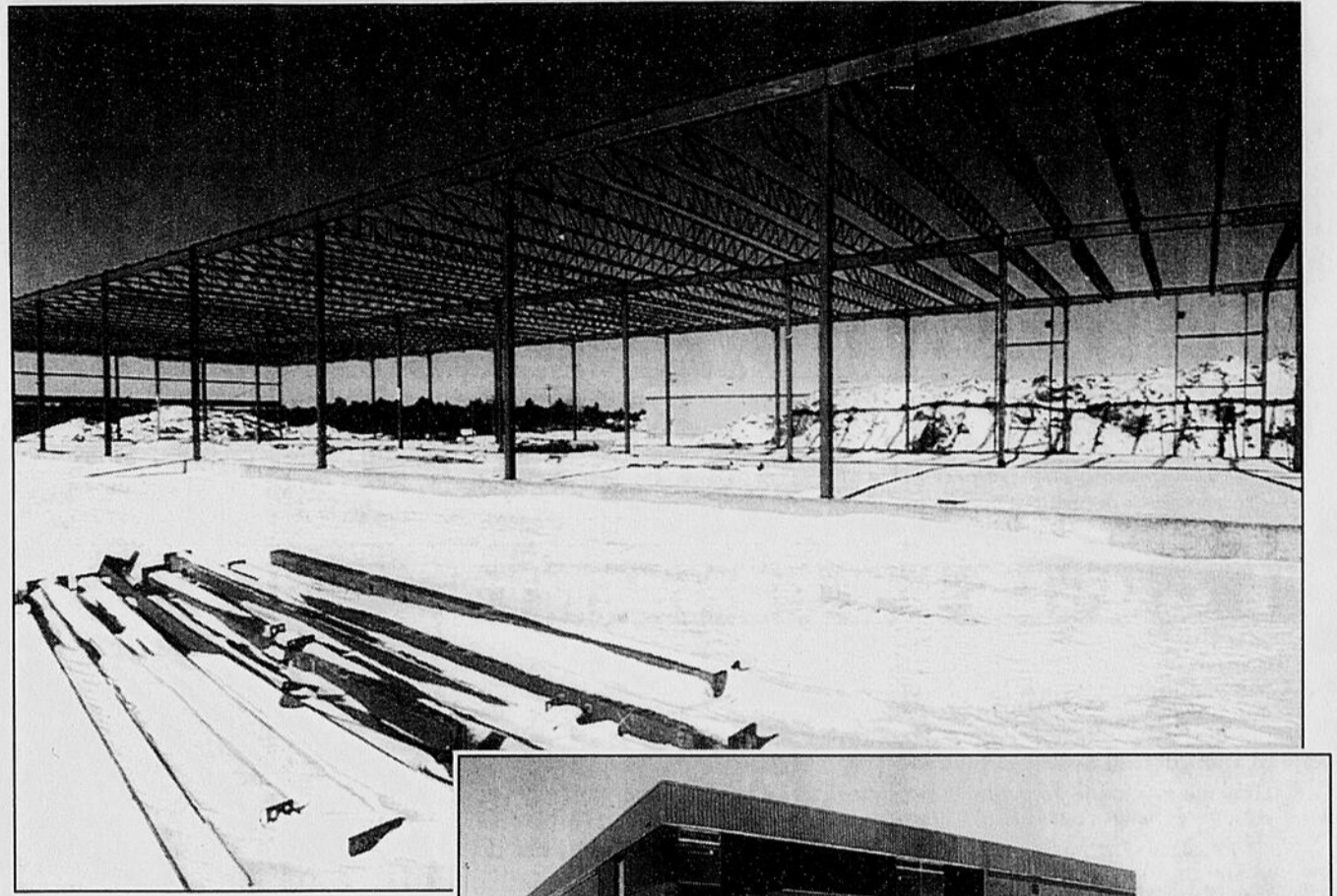
nouveaux emplois.

À lui seul, l'immeuble de 1000 mètres carrés représente un investissement de 600 000 \$, ce qui exclut évidemment les équipements et le mobilier.

De plus, le Centre de développement des technologies environnementales, un projet de 3,4 millions \$ mis de l'avant par l'Université de Sherbrooke et Envirosite,

est en construction dans le technoparc.

Enfin, C-MAC, le géant sherbrookois de la fabrication de composants électroniques, agrandit actuellement ses installations du parc industriel au coût de 3,5 millions \$ et doit créer ce printemps une cinquantaine de nouveaux emplois.



Deux projets industriels sont en voie de réalisation sur le boulevard Industriel, à Sherbrooke. Il s'agit de Transformation B.Y., qui doit bientôt s'installer dans sa propre bâtisse, et d'un immeuble multifonctionnel, dont la structure vient d'être érigée.

Téléphoto Claude Poulin



Les employés de Natrel s'offrent des funérailles de première classe

Pierre-Yvon BÉGIN

Sherbrooke

En deuil depuis que la compagnie Natrel a annoncé en novembre la fermeture de son usine de la rue Chailfoux à Sherbrooke, une vingtaine d'employés s'offrent aujourd'hui des funérailles de première classe.

«Nos jobs meurent, il faut bien qu'on les enterre», dira le président du syndicat, Daniel Grégoire. Selon ce dernier, sur les 29 personnes à l'emploi de Natrel à Sherbrooke, huit seulement conserveront leur emploi dans l'usine transformée en centre de distribution.

Aujourd'hui, les employés prendront d'abord le dîner à l'usine, un repas offert par l'entreprise, avant de se rendre au salon de quilles de Fleurimont pour y passer l'après-midi. Les employés se retrouveront par la suite à l'hôtel Le Président pour un dernier souper, cette fois payé par la caisse du fonds social.

«Par respect pour ceux qui restent, on ne fera pas les funérailles comme on pensait le faire au début», d'ajouter Daniel Grégoire.

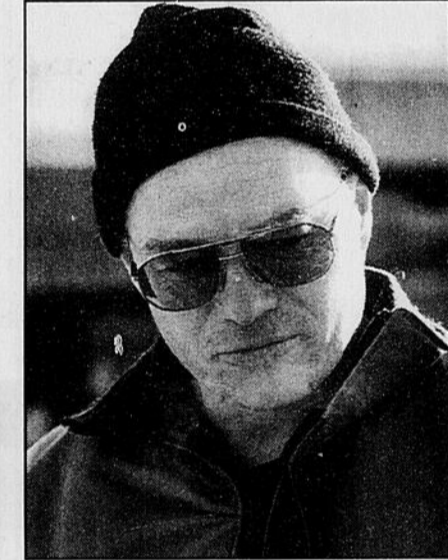
De l'avis du président du syndicat, les derniers jours ont été empreints de nervosité et d'inquiétude à l'usine. Il s'élève



Jean-Louis Carrier

d'ailleurs contre les déclarations de la compagnie. «Lundi, dira-t-il, tout ce monde-là se retrouve à pied, malgré ce que la compagnie affirme. Il n'y a pas de transfert non plus. Ils disent ça juste pour bien paraître devant leurs clients.»

Dans un communiqué remis à la presse, Natrel fait valoir qu'outre une



Roger St-Germain

généreuse bourse en indemnités de départ, les employés pourront se prévaloir d'un programme de réaffectation pour se dénicher un nouvel emploi.

«On ne comprend pas, d'ajouter Daniel Grégoire. On avait la rentabilité. Leur raisonnement est bien dur à suivre.»

À l'emploi de Natrel depuis 38 ans, Jean-Guy Poulin est camionneur. Aujourd'hui, il effectuera son dernier voyage en pensant à ses compagnons de travail moins fortunés. Comme il prévoyait prendre sa retraite dans deux ans, l'indemnité de départ et le chômage lui permettront de bien s'en tirer.

«Ce n'est pas facile pour les jeunes», confiera-t-il.

Pierre Beaudette est l'un des privilégiés. Il demeure à l'emploi de Natrel et pense retourner à ses premières fonctions, au réfrigérateur. Il songe au sort de ceux qui doivent quitter.

«Je trouve ça de valeur. Se retrouver dehors avec 23 ans de service. Ça fait quelque chose. Travailler avec des gars pendant autant d'années, on devient comme une famille.»

Roger St-Germain se dit pour sa part que ça fait partie de la vie et il s'encourage à l'idée de partir enfin à son compte dans le bricolage, une idée qu'il mûrit depuis longtemps.

Jean-Louis Carrier, 25 ans de service, demeure également en poste. Il avoue son inquiétude pour ceux qui partent.

«C'est bien triste pour les autres, d'autant plus que c'est une usine qui marchait bien.»

Un plan de pré-retraite de 6,5 M \$

□ Une offre de compensation à 243 employés du CUSE pour les inciter à quitter leur emploi

François GOUGEON

Sherbrooke

Dans la foulée de la réorganisation des services hospitaliers de soins de courte durée à Sherbrooke, un programme incitatif de retraite anticipée a été adopté hier soir et pourrait permettre jusqu'à 243 salariés de libérer leur poste.

Si cette mesure adoptée par le Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE) obtient le succès espéré, cela réduira de beaucoup le nombre d'employés licenciés une fois l'opération complétée, avec la fermeture du site King (ex-hôpital Saint-Vincent-de-Paul), en novembre 1997.

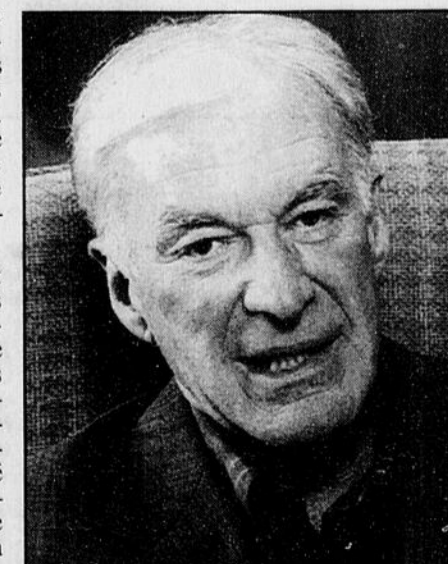
Des quelque 450 postes (équivalent à temps complet ou 750 personnes environ) qu'on anticipait fermer il y a environ un an, la réalité pourrait finalement n'être qu'une perte d'une centaine de postes. C'est très spéculatif à ce moment-ci, a indiqué le directeur général, Normand Simoneau. Mais avec ce programme volontaire (de retraite anticipée), les prises normales de retraite, les départs pour toutes sortes de raisons et les 120 postes ouverts mais non comblés actuellement, on peut penser que les pertes réelles pourraient être d'une centaine de postes.»

Quant au programme volontaire de retraite anticipée qui s'adresse aux employés de 55 ans et plus, il générerait des dépenses d'environ 6,5 millions \$ si les 243 personnes visées s'en prévalaient. Mais cette dépense ne reviendrait qu'une fois plutôt que des salaires annuels de près de 7 millions \$ qui devraient être versés à ces détenteurs d'un poste bénéficiant de la sécurité d'emploi.

«Économie d'argent ou pas, il faut une approche humaine face à ces gens dans la façon dont le programme de retraite anticipée leur sera présenté. On ne doit pas oublier que ces 55 ans et plus sont une richesse dans notre établissement», a commenté le curé Robert Jolicoeur, qui siège au conseil d'administration du CUSE. Ses propos ont été secondés par la présidente Sylvie Archambault, qui s'est dit assurée que le personnel des ressources humaines aura ce souci en tête en rencontrant les personnes visées par la mesure.

Plan de fusion lancé

Le conseil d'administration du CUSE a aussi profité de son assemblée d'hier soir pour adopter le plan de fusion rendu nécessaire pour rencontrer la commande de Québec de compresser ses dépenses de près de 28 millions \$ sur trois ans. Le dossier fera l'objet de discussions



Normand Simoneau

à partir d'aujourd'hui dans les établissements du CUSE et d'une conférence de presse aura lieu sur le sujet.

Le calendrier arrêté prévoit 65 étapes d'ici le 1er avril 1998, allant à la cession du site King. Parmi les plus importantes, tant en terme d'impact sur les clientèles et le personnel et pour les économies, il

aura dès avril le transfert à Youville des activités de longue durée et de gériatrie et en mai une fermeture partielle du service d'urgence du site King.

Outre une multitude de changements en cours de route (regroupement de la buanderie au site Fleurimont, réorganisation de la psychiatrie en vue du regroupement au site Bowen et ainsi de suite), la prochaine grosse étape ira au 1er avril 1997. Ce sera alors la deuxième vague de fermeture définitive de lits, pour faire passer le CUSE de 927 à 730 lits, dont 405 à Fleurimont et 315 au site Bowen. Suivra, en octobre 1997, le transfert de l'obstétrique à Fleurimont.

Malgré l'impact de tout ce chambardement sur les habitudes des usagers, la présidente du CUSE, Sylvie Archambault, a soutenu que la qualité et l'accessibilité aux soins resteront les mêmes.

Pour sa part, un autre dirigeant, Gilles Castonguay, a dit souhaiter que le tout marche rondement et que les étapes soient suivies sans retard. «Mais pour que tout aille comme il faut, il faudra compter sur l'appui et la collaboration de tous les intervenants: CLSC, cabinets de médecins et autres. Si tout le monde ne met pas la main à la pâte, on risque de connaître des problèmes», a-t-il fait valoir.

Editorial

La fin ne justifie pas tous les moyens

Au-delà de la récupération politique que chaque parti peut en faire, l'ouverture de Jean Charest à une association quelconque avec le Reform Party constitue une erreur tactique importante pour le chef du parti conservateur.



Jacques PRONOVOST

Sur le strict plan logique, sa démarche se défendrait. Le parti conservateur a obtenu l'appui de plusieurs millions de Canadiens, mais ne présente que deux députés; ce qui le laisse moribond à la Chambre des Communes où il végète dans les rideaux sans vrai droit de parole. Et sans permettre à son chef, Jean Charest, de participer concrètement aux débats importants de la Chambre, notamment sur la question de l'unité nationale.

Cela est sûrement frustrant pour le député de Sherbrooke qui trépigne d'impatience d'en découdre avec ses adversaires et surtout de se

faire valoir publiquement. À deux ans ou moins d'élections fédérales, Jean Charest a cruellement besoin de visibilité s'il veut faire élire plus que les deux représentants actuels de son parti. Il sait fort bien que son leadership sera évalué sur cette performance. Il ne pourrait soutenir très longtemps que le PC est la seule alternative nationale aux libéraux s'il ne réussissait pas à redonner un certain souffle à ses troupes par l'élection de quelques députés. C'est sans compter qu'il rêve même de victoire.

Cela se prépare difficilement dans les rideaux ou dans les interventions en Chambre quand les caméras sont fermées.

Alors, il lui faut prendre les devants. La dernière campagne référendaire l'avait replacé à l'avant-scène et lui a insufflé une bonne dose d'adrénaline. Elle aura aussi provoqué cette erreur décollant plus de l'image, du symbolisme des actions que de la logique pure. Et en politique, ce symbolisme est aussi important que le rationnel.

Le chef du PC peut chercher tous les

moyens pour replacer son parti sur la carte politique canadienne, la fin ne justifie pas tous les moyens. Ni les électeurs ayant appuyé les conservateurs, ni surtout les Québécois, de quel que allégeance que ce soit, ne sont vraiment disposés à voir Charest s'acoquiner avec le Reform et Preston Manning. Ne serait-ce que pour ses idéologies extrémistes de droite ou ses orientations anti-québécoises.

Même si les fédéralistes canadiens, incluant plusieurs électeurs du Québec, peuvent trouver inapproprié qu'un parti souverainiste comme le Bloc québécois occupe la position stratégique de l'Opposition officielle, Jean Charest n'a rien à gagner à s'associer au Reform Party pour changer cette situation trop corsée. Comme d'ailleurs le président de la Chambre des Communes serait bien malvenu de le faire lundi à la demande du Reform alors que le processus d'élections partielles pouvant encore modifier la donne s'amorcera bientôt.

Le jeune chef du parti conservateur a aussi erré en s'exposant trop rapidement aux jambet-

tes que tous les autres partis pouvaient être heureux de lui servir. Lui qui avait fait l'erreur d'appeler un juge alors qu'il était ministre des Sports, il a fait la gaffe cette fois de ne pas téléphoner à Preston Manning avant d'ouvrir son jeu publiquement. Ce dernier n'a eu qu'à refermer la porte à toutes concessions pour lui coincer les doigts dans la charnière. Une telle action demande une concertation parfaite entre les partis et une préparation de l'opinion publique.

On se demandera maintenant si le chef conservateur est suffisamment bien entouré et conseillé dans cette jungle des stratèges et des influenceurs publics. Il peut bien bénéficier d'une certaine popularité, avoir un sens politique bien forgé par le temps, il ne peut éviter seul tous les pièges ni réfréner son impulsivité et ses frustrations sans support.

Charest doit faire son deuil des batailles à la Chambre des Communes. Comme pendant la campagne référendaire, sa seule tribune est celle des médias. Sa guerre, il doit la faire, seul, et hors de la Chambre, tous les jours.

CE QU'ILS EN PENSENT

Discussions ou alliance, Jean Charest cherche à obtenir un temps de parole à la Chambre des Communes. Les réformistes seraient prêts à discuter une forme d'entente avec le chef du Parti conservateur, question d'obtenir le titre d'Opposition officielle. Le Bloc Québécois, désireux de conserver ce titre, serait disposé à certains arrangements avec Jean Charest.

La Tribune a demandé à certaines personnalités de la région leur point de vue sur les présents échanges entre Jean Charest, le Reform party et le Bloc Québécois.

Nous avons rejoint Alain Paquin, président de l'Association conservatrice du comté de Sherbrooke, Dennis Wood, adversaire libéral de Jean Charest à l'élection de 88, Jean-Paul Pelletier, adversaire libéral de Jean Charest à l'élection de 93 et Conrad Chapdelaine, organisateur politique de Jean Charest au moment de sa première élection.

Dans ce dernier cas, il est bon de rappeler que quelques heures avant le choix d'un candidat péquiste dans Sherbrooke pour le dernier scrutin, Jean Charest déclarait que Conrad Chapdelaine était un candidat plus fédéraliste que Marie Malavoy. Celle-ci devait remporter la faveur des délégués.

«La politique est loin des mes pensées présentement. Je n'ai rien contre Charest, au contraire. Je le considère comme intelligent et j'ai beaucoup de respect pour lui, même s'il manque peut-être un peu de vécu politique.

Pour moi, c'est l'emmerdement du système. Être élu député, et peu importe le parti, j'aimerais bien avoir un droit de parole. On ne doit pas être empêché de parler par un système. J'ai un problème majeur avec ça, bien plus qu'avec Charest. C'est un système mauvais et la démocratie, ce n'est pas ça. Si Charest doit faire un pacte avec le diable lui-même pour arriver à parler, qu'il le fasse.»

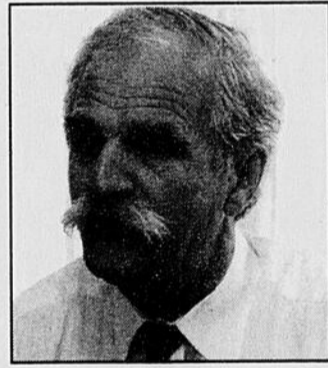
Dennis Wood



«Je peux difficilement comprendre pourquoi Jean Charest veut tenter de travailler avec des vautours. C'est beau de vouloir voler, mais tu cherches à associer avec des colombes. De toute façon, il y a des choses plus importantes que de parler en chambre.

Je ne vois rien de positif. Je comprends qu'il veut parler, mais pour le Reform Party tout est négatif. Ils n'ont jamais rien dit de bon pour le Québec. Quand on parle de prostitution, on n'est pas loin. Ce n'est pas mieux avec le Bloc. Le Parti conservateur est une formation avec de la dignité et Jean Charest n'est pas obligé de sombrer à un aussi bas niveau.»

Jean Paul Pelletier



«Jean Charest est un politicien pas mal exceptionnel. Je trouve qu'il fait une bonne job. Dans tout son cheminement et depuis 18 mois, il a fait la reconstruction et la restructuration de son parti. Il reste le retour pour compléter les 3 R.

Jean Charest n'a aucune considération de s'associer ou de se fusionner avec le Reform Party. Même si on obtient 16 pour cent de la faveur populaire, ça ne donne que deux députés. Il n'a jamais la chance de parler. Sauf que là, il est rendu au RETOUR. C'est le retour sur la patinoire, mais il n'est pas capable d'entrer dans l'arène.»

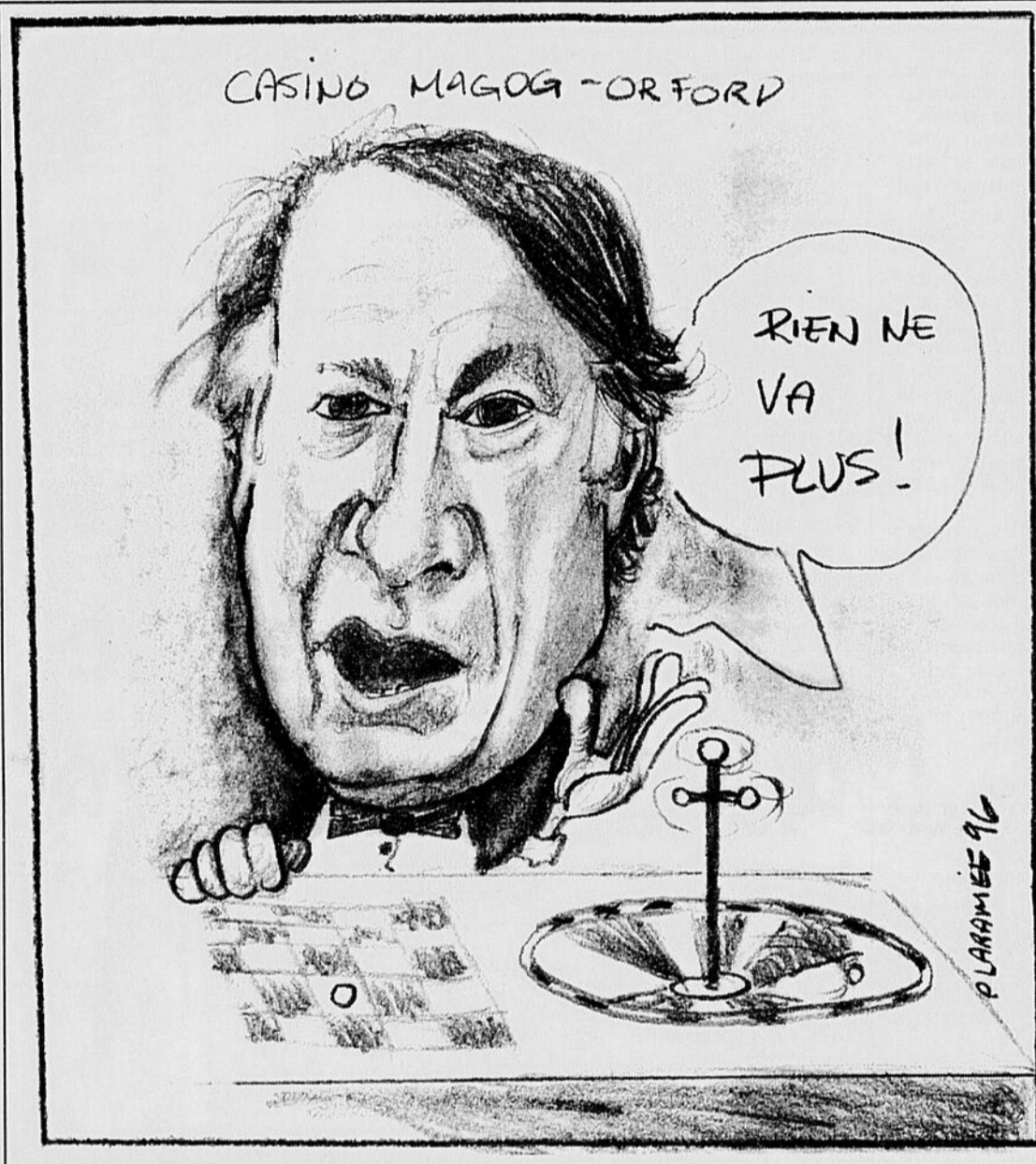
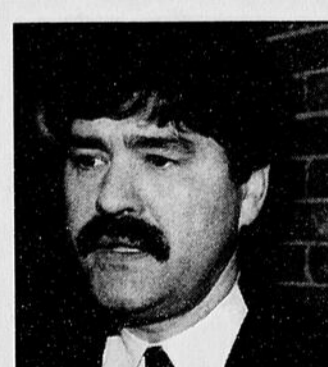
Alain Paquin



«C'est assez estomaquant. De la part de Jean Charest, ce n'est pas la première surprise. En 90, dans le rapport qu'il signait et qui conduisait à l'avènement de Meech, il ne favorisait pas tellement le Québec. Ça me surprend tout de même qu'un Québécois puisse transiger avec le Reform pour enlever à voix du Québec à Ottawa.

On ne peut transiger comme ça sur le dos du Québec, bâillonner 53 députés, juste pour se donner un peu de visibilité. Les Québécois se font enlever la voix de leur porte-parole par un autre Québécois. C'est incompréhensible! Au lieu d'essayer d'enlever le droit des Québécois, il serait mieux de s'adresser à la présidence de la Chambre, comme l'a fait Mario Dumont à Québec. Jean Charest est vraiment déconnecté de la réalité.»

Conrad Chapdelaine



Yvon Côté

La communauté urbaine de Sherbrooke

Viable ou non?

Ex-conseiller à la Ville de Rock Forest et ex-député de Richmond-Wolfe à la Chambre des Communes, Yvon Côté livre depuis quelques jours sa pensée sur l'avenir de la région métropolitaine de Sherbrooke. Aujourd'hui, il termine sa réflexion. A lire en page B-3.

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abréger. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef

TRIBUNE LIBRE

Un ténor péquiste pour l'Estrrie

L'Estrrie n'a pas eu de ministre. Je suis très heureux que Bernard Landry soit le représentant de l'Estrrie à Québec. Nous avons la chance d'avoir un grand ténor péquiste. C'est d'abord et avant tout le bras droit de Lucien Bouchard et le ministre des Finances, vice-premier ministre et ministre de l'Economie. C'est bien beau d'avoir un grand ténor péquiste, je me demande si Landry aura le temps, avec tout ce travail, de s'occuper de notre petite région.

Ce qui m'a aussi frappé, c'est le discours de Lucien Bouchard, plus précisément le mot «Assez». Assez, c'est assez de ne pas percevoir les impôts que les grandes entreprises ne paient pas. Assez d'écraser toujours le petit peuple québécois. L'écraser

dans des coupures telles que dans la santé, l'éducation, etc. ne paient pas leurs impôts.

Samuel Lahaie
Sherbrooke

Le vrai visage

Bravo John Charest! Enfin, vous nous avez montré votre vrai visage. Nous savons maintenant que votre avenir politique passe bien avant les intérêts des Québécois. Vous êtes prêt à n'importe quel compromis, même avec le Reform Party, le plus anti-québécois des partis politiques fédéraux, pour déloger le Bloc québécois de

son statut d'Opposition officielle à Ottawa, qui encore aujourd'hui obtient l'appui de 68% des Québécois. J'espère que vos électeurs du comté de Sherbrooke ont enfin compris où se situent vos vrais intérêts.

Pierre Lacharité
Ascot

Claude Métras

DES LAURIERS BIEN MÉRITÉS

Claude Métras cause une surprise

Évaluateur agréé de la firme Raymond Chabot Martin et Paré à Sherbrooke, Claude Métras a causé une grande surprise au maire de la Ville, Jean Perrault.

Claude Métras a présenté au maire Perrault le directeur général de l'Office japonais du commerce extérieur à Montréal, Fumiaki Kuraishi. Claude Métras mijote actuellement une vaste offensive afin de développer un partenariat avec des entreprises japonaises, en collabora-

tion avec le consulat du Japon à Montréal.

Fier de sa ville et désireux d'en assurer la prospérité, Claude Métras vient aussi de convaincre ses collègues du conseil d'administration de l'Institut d'arbitrage et de médiation du Québec, de tenir leur prochaine réunion à Sherbrooke. Cette réunion aura lieu au Delta, demain samedi.

Peu connu, l'Institut d'arbitrage permet désormais de traiter rapidement des

litiges commerciaux, du moment qu'une clause compromissoire est incluse dans un contrat. Cet arbitrage pourrait constituer une voie d'avenir en permettant de décongestionner les tribunaux.

Claude Métras est également membre de l'Ordre des Évaluateurs agréés du Québec. À ce titre, il a accepté la présidence du comité organisateur du prochain congrès de l'Ordre, qui aura lieu en septembre prochain. Oui, le congrès se tiendra à Sherbrooke et devrait

réunir plus de 300 participants, sans compter les conjoints.

D'autres Sherbrookoïses y joueront un rôle important, tandis que le juge Pierre C. Fournier, et Me Jacques O'Bready, président de la commission municipale du Québec, sont invités à titre de conféren-

ciers. On s'attend à cette occasion à ce que l'Office des professions du Québec annonce la reconnaissance de l'Ordre comme ordre professionnel à pratique exclusive.

Claude Métras est évidemment très heureux d'amener ce congrès à Sherbrooke, d'autant plus qu'en 76, il avait organisé le même congrès, mais à Québec. Vingt ans plus tard, c'est le tour de Sherbrooke!

Pierre-Yvon Bégin

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeurJean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

RESSOURCES HUMAINES

Michel Poulin
Directeur

RÉDACTION

Jacques Pronovost
Rédacteur en chefStéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
DirecteurAlain LeClerc
Jacolyn Godbout
Adjoints au directeur

PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION

René Béliveau
DirecteurAndré Roberge
Contrôleur et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
ContrôleurJulienne Poulin
Gérante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
DirecteurAndré Casteau
Adjoint au directeur

Malgré l'abondance de main-d'oeuvre disponible au Centre d'emploi

Bon nombre de jobs ne trouvent pas preneur

Gilles FISETTE Sherbrooke

Même si le nombre des chercheurs d'emploi dépasse de très loin le nombre d'emplois disponibles en région, certains jobs ne trouvent pas preneur. Il s'agit d'occupations spécialisées ou, encore, d'emplois pour lesquels il y a peu d'intéressés.

Directeur des services d'emploi à la Direction des ressources humaines Canada, au centre d'emploi du centre-ville, Guy Mathieu rapporte tout d'abord qu'il existe au moins trois types de travail où il y a effectivement pénurie de main-d'oeuvre en région.

Il en est ainsi, explique-t-il en entrevue, des emplois d'électriciens et d'électroniciens industriels, licence C. Il en va de même pour les postes de machinistes et de mouleurs (bois et métal).

«Pour ces emplois, on peut effectivement parler de vraie pénurie. On ne peut répondre à la demande... Une même entreprise qui aurait besoin de ces trois types de travailleurs, en même temps, n'aurait d'autres choix que de fermer ses portes», croit M. Mathieu.

Par ailleurs, a-t-il ajouté, il existe aussi des types d'emploi qui ne trouvent pas preneur mais, cette fois-ci, parce qu'ils soulèvent moins d'intérêt auprès des sans-travail. On peut inclure dans cette catégorie des emplois de représentants (vente à commission). Ces emplois occupent souvent la presque totalité des rubriques «Personnel demandé» ou «Vendeurs-vendeuses» des annonces classées du journal.

Les emplois de couturières figurent également dans cette catégorie d'emplois pour lesquels il n'y a pas toujours une réponse adéquate.

«Bien des gens pourraient occuper de tels emplois mais ils hésitent. Il s'agit d'un travail routinier, dur pour le dos, par exemple... Mais cela n'empêche pas les entreprises de couture de fonctionner quand même malgré ces problèmes de recrutement.»

Rappelant que les centres d'emploi n'affichent qu'une partie des emplois disponibles sur le marché puisque nombre d'employeurs utilisent d'autres ressources pour combler leurs besoins, M. Mathieu souligne qu'il est pour cela difficile de faire le portrait réel de la situation.

Par ailleurs, les statistiques révèlent que ce centre d'emploi du centre-ville de Sherbrooke affiche entre 275 et 650 emplois différents par mois, selon les périodes de l'année. Ainsi, en décembre, on pouvait y retracer 278 emplois disponibles. Deux mois auparavant, en octobre, il y en avait plus de 639.



Telephoto par Claude Poulin
Le président de la Fondation Athlétas, Louis Vézina, la coordonnatrice de Nez Rouge, Lucie Boutin, et le président d'honneur des deux prochaines éditions de l'opération, Albert Ouellet, n'avaient pas à rougir en dévoilant le bilan financier de la dernière édition de Nez Rouge.

Nez Rouge distribue des profits de 42 732 dollars

Sherbrooke (PSJ)

Avec 5342 transports, l'Opération Nez rouge Sherbrooke métropolitain n'a pas... à rougir des résultats de son édition 1995.

Par défi, on avait mis la barre des transports beaucoup plus haute mais le comité organisateur, avec raison, estime avoir accompli sa mission, celle de prévention routière visant à éliminer la conduite en état d'ébriété et celle d'amasser pour aider financièrement les étudiants-athlètes de l'Université de Sherbrooke et divers organismes à but non lucratif.

Les organisateurs ont déposé le bilan financier, hier. Avec une fierté bien sentie, ils ont brandi un énorme chèque sur lequel apparaissait le chiffre de 42 732 \$.

30 700 \$ pour Athlétas

De cette somme, la Fondation Athlétas a obtenu 30 700 \$ et les points de service se sont partagés la balance: 3830 \$ pour les Scouts et Guides de Magog, 1300 \$ pour les jeunes pompiers volontaires et les Louveteaux d'East Angus, 2390 \$ pour le Corps de cadets no 2950 de Windsor, 850 \$ pour le hockey mineur de Richmond, 1091 \$ pour les Chevaliers de Colomb de Valcourt et 2571 \$ pour la garderie Enfant petit âge de Coaticook.

M. Michel Fortin, manitou de Télé-média Sherbrooke et président de cette 11e édition, peut s'enorgueillir du succès de sa seconde année de présidence et de l'apport indéfectible des 2200 bénévoles.

Quant à M. Louis Vézina, président de la Fondation Athlétas, il a ajouté que tous étaient heureux des résultats obtenus et que l'objectif de prévention avait largement été atteint.

Il a également rappelé que les fonds étaient bien utilisés puisqu'en novembre dernier, la Fondation avait remis 18 bourses à des étudiants pour qu'ils puissent combiner études et sport.

La relève à la présidence d'honneur de Nez Rouge pour les deux prochaines années sera assumée par M. Albert Ouellet, vice-président et directeur général de la Fédération des caisses populaires Desjardins.

Sept accidents liés à l'alcool

M. Serge Fournier, porte-parole de

CORRECTIONS EATON

L'encart-compte Eaton du mois de février 1996, en vigueur jusqu'au 31 mars 1996.

Page 9 :
Combinaisons «Baby's Own» en coton, A à D.
Devraient être : 2 pour 14.98\$ ou 8.99\$ chaque

Page 10 :
T-shirts 100% coton Bébé Eaton, 12 à 24 mois.
Devraient être : 7.99\$

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient.

la Sûreté municipale, a assisté à la conférence de presse et il a livré quelques statistiques qui laissent à réfléchir.

«Durant la période de l'Opération Nez Rouge 1994, nous avons enregistré deux accidents dans lesquels l'alcool avait joué un rôle. En 1995, durant la même période, nous sommes intervenus sur les lieux de sept accidents dans lesquels un des conducteurs avaient les facultés affaiblies. Le message semble nous inviter à revenir aussi forts pour l'opération 1996 que nous l'avions été pour l'année 1994.»

On peut tirer de ces propos que la multiplication des barages pourrait quadrupler le calendrier de décembre 1996.

Nez Rouge se manifeste qu'une fois l'an mais elle désire rappeler aux conducteurs avinés qu'ils ont de nombreuses solutions à leur portée: Taxi-Hic, Transport .08, l'autobus ou une bonne marche.

LE plus grand spécialiste du son
(5 salles d'écoute)
de Sherbrooke-Estrie

NOUS PAYONS LES 2 TAXES

Si vous n'avez pas écouté les systèmes «surround» chez Bourget, vous n'avez rien écouté.

Bourget stéréo

Dépositaire des marques :
Mc Intosh Nakamichi
Denon Rotel Naïm Arcam
Paradigm P.E. Leon TDL
(IMF) Tannoy Classé Audio

155, rue King Est, Sherbrooke, (819) 569-4242

AU CENTRE DE SANTÉ MINCEUR
NETTOYAGE DE PEAU
Prix rég.: 45\$

SEULEMENT 1995\$
Nettoyage au complet
Une heure de détente inoubliable!

ÉPILATION À LA CIRE TIÈDE 50% DE RABAIS

Plus de 10 succursales au Québec - Franchise disponible

CENTRE DE SANTÉ MINCEUR
494, RUE CONSEIL
SHERBROOKE
563-8989

AVENTURE ELECTRONIQUE MEILLEURS PRIX GARANTIS

29 MOIS* PAIEMENTS ÉGAUX Sur **TOUT ACHAT** de 499\$ et PLUS

Février... Mois de la télé!!!

PAYEZ ET EMPORTEZ

UN 25" AU PRIX D'UN 20" RÉCEPTEUR COULEUR 25" • Télécommande
JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS **389⁰⁰**

UN 27" STÉRÉO AU PRIX D'UN 25" **599⁰⁰** **2375** Par mois

UN 27" STÉRÉO TRINITRON MD **749⁰⁰** RABAIS 50% Rég.: 799.00 **2970** Par mois

UN 31" STÉRÉO Ultra NOIR™ **1099⁰⁰** **4358** Par mois

UN 35" STÉRÉO **1799⁰⁰** **7134** Par mois

UN 45" STÉRÉO **2699⁰⁰** **10703** Par mois

ÉPARGNEZ DES CENTAINES DE \$\$\$ SUR...

- TÉLÉVISEURS 27" à 35"
- CAMÉSCOPIES
- ORDINATEURS
- ÉCRANS GÉANTS
- SYSTÈMES AUDIO
- PÉRIPHÉRIQUES

Démonstrateurs • Fins de ligne

MITSUBISHI MAGNÉSCOPE À 4 TÊTES **299⁰⁰**

HITACHI 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO **399⁰⁰**

MINI SYSTÈME HI-FI **599⁰⁰** **SONY** **2375** Par mois

MINI-SYSTÈME **749⁰⁰** **Technics** **2970** Par mois

SYSTÈME AUDIO 6 DISQUES DOLBY PRO-LOGIC **1599⁰⁰**

TRS PAS DE **2399⁰⁰**

5200CD 8/500
• Processeur PowerPC 603RISC/75MHz avec co-processeur mathématique
• Disque dur 500Mo IDE
• Mémoire RAM extensible à 64Mo
• Lecteur Apple SuperDrive 1.4Mo
• Lecteur CD-ROM AppleCD600i
• Mémoire vidéo 1Mo
• Carte de son stéréo 16-bit
• Fax/Modem 14.4 Kbps
• Moniteur couleur 15"

9513 Par mois

STYLERWRITER 2400 COULEUR **499⁰⁰** **1979** Par mois

SUR LES ÉLECTROMÉNAGERS À PRIX RÉGULIER EN MAGASIN.

Livraison Gratuite valeur approximative 40\$ détails en magasin.

*Sujet à l'approbation du crédit. Taxes payables lors de l'achat. Ex. Achat de 5000 - 5000 - (intérêts) 755 = 29 paiements de 19.83\$. Obligation totale du client : 5750 \$ taxes.

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.

Sherbrooke SUPERMAGASIN 3280 boul. Portland (819) 346-6633

BOUTIQUES • MAGOG Les Galeries Orford (819) 843-1700 • SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie (819) 820-1476 & (819) 820-1732 • DRUMMONDVILLE Promenades de Drummondville (819) 472-4349 • VICTORIAVILLE Carrefour des Bois-Francis (819) 752-9236

Rabais de la semaine page B-4

C
E
Win
L'h
w
Robe
l'hyp
Le
v
cessi
vice.
broc
défr
I
tom
Bell
sa c
vem
voilà
a dé
équ
a dé
la ce
Bl
Bé
Jac
tan
sen
de
gni
de
V
R
ma
éli
Jon
à C
ra
L
L
R
de
l'a
ve
me
da
D
R
H
pl
R
é
g
n
c
A
I
g
t
c
u
P
F
I
r
s
H
I
v
c
c
c
c